



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.		Date d'inspection Le 10 décembre 2025
Nom de l'établissement Halte Carrefour des amis		Numéro de permis 2019642
Adresse 795 rue École Beresford NB E8K 1V4		Numéro de téléphone (506) 542-2538
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme
		Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite en fin de journée à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue
- Le ratio est respecté durant la visite
- Affiché dans un endroit bien en vue sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible
- Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, les demandes sont faites de façon respectueuse, celle-ci sont à l'écoute des besoins des enfants et offrent leurs assistances lorsque demandé.
- Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur sont facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents.
- L'aire de jeu intérieur des enfants est sécuritaire et propre
- Les produits nettoyants et toxiques sont barrés sous clé et hors de portée des enfants
- Chaque enfant à un endroit facile d'accès et individuel à chacun pour y ranger ses effets personnels, cet espace est identifié par son nom.

Observations : À l'arrivée à la halte les enfants sont allés aux salles de bains pour ensuite se préparer à la collation, une fois terminées, ils sont tous allés jouer dehors. Une fois les jeux extérieurs terminés ils sont entrés pour une période de jeux libres.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 10 décembre 2025

Date

original signé par
Annie Roy Boudreau
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 décembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"